



Perpignan le 07 Mai 2024

Le Maire de la Ville de Perpignan communique :

La Ville de Perpignan vous informe des restrictions de la libre circulation des personnes à l'occasion du :

**Direction
de la Police municipale**
Tél. 04 68 88 66 66
pm@mairie-perpignan.com

**« PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE »
Le 15 Mai 2024
RUE DES ARCHERS**

Suite aux instructions reçues émanant du Comité D'Organisation des Jeux Olympiques 2024, des restrictions de libre circulation des personnes ont été ordonnées à l'occasion du passage de la Flamme Olympique afin de sécuriser un périmètre plus resserré du site de célébration.

De ce fait, le 15 Mai 2024 de 09h00 à 21h00, seuls les résidents de la Rue des Archers pourront accéder Rue des Archers par la porte **A** ou **C**

Un document d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Titre de séjour) et un justificatif de domicile devront être présentés aux forces de l'ordre ou aux agents de sécurité.

Un contrôle visuel des sacs et un contrôle au moyen d'un magnétomètre seront effectués à chaque fois que vous accéderez à la zone.

Pour les personnes qui ce jour-là devraient recevoir des membres de leur famille ou amis, nous vous conseillons de leurs donner rendez-vous aux points de contrôle.

Plan de Localisation :



Ces informations vous sont données pour vous aider à adapter vos itinéraires habituels, ceux de vos visiteurs et fournisseurs. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Hôtel de Ville de PERPIGNAN – 04-68-66-30-66

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que nos équipes se mobilisent pour réduire au maximum la gêne occasionnée.

P/LE MAIRE

Madame Isabelle BERTRAN Adjoint de Quartier Secteur Centre.



